

fenêtres s/ cours

27 août 2026
Numéro 513

Le journal de la FSU-SNUipp

Urgence chaleur



quoi de neuf ?

Ce qui vous attend à
la rentrée

actu

Budget insuffisant,
grève le 29 septembre



Pour être contacté,
scannez le QR code

SOCIÉTAIRE CASDEN, C'EST LA CLASSE !

Près de 2 millions de Sociétaires ont choisi de nous faire confiance. Parce que nous connaissons bien les besoins des agents de la Fonction publique : première affectation, déménagement suite à une mutation, achat immobilier⁽¹⁾ et pour tous les autres moments de la vie qui comptent, la CASDEN se tient toujours à vos côtés.



La banque coopérative
de la Fonction publique

Rendez-vous sur casden.fr* ou retrouvez-nous chez



*Coût de connexion selon votre opérateur.

⁽¹⁾Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour le financement d'une opération relevant des articles L 313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 • BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 242 487 090 euros. • Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – Siren n° 493 455 042 – RCS Paris – Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Conception : •becoming • Crédits photos : SolAir • Illustrations : ©Frédéric Rébena • Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. Ne pas jeter sur la voie publique.



© Millerand/NAJA

12 dossier Urgence chaleur

Les dernières semaines avant les vacances d'été annonciatrices de vagues de forte chaleur ont montré l'imprégnation de l'école face au changement climatique et l'urgence d'un plan d'adaptation.

5 l'enfant Osons l'art avec les tout-petits !

10 quoi de neuf ? Ce qui vous attend à la rentrée



© Millerand/NAJA

6 actu Budget insuffisant, grève le 29 septembre 8/ Plan maternelle : la formation comme levier 9/ Entrées multiples dans le métier / Interview Bruno Morel, allocation de rentrée scolaire

20 métier&pratiques

22/ Histoire-géo : trop tôt et très rétro
24/ Cartable numérique / Solidarité laïque :
cap sur le Sénégal 25/ Interview Nathalie
Auger, accueillir les élèves allophones
26/ De traces en gestes

30 lire/ sortir ! Pour bien commencer l'année



32 société Censure, le RN ne se cache plus / Europe : un pacte anti-migrants / Interview Diane Fogelman, chargée de plaidoyer migrations Amnesty International France

34 inter- view Constance Rivière : "Comprendre la société diverse et plurielle d'aujourd'hui"

FENÊTRES SUR COURS N° 513 du 27 août 2026 / Mensuel du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :**
Aurélié Gagnier **RÉDACTION :** Élise Arnold, Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Franck Brock, Hélène Cadiet,
Aurélié Gagnier, Marion Katak, Apolline Letowski, Sandrine Monier, Jacques Mucchielli, Delphine Ract, Anaïs Richard,
Nelly Rizzo, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION :** NAJApress / direction éditoriale : Julie Matas, graphique :
Maya Carrasco **IMPRESSIION :** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ :** Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris,
tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO :** 4 euros **ABONNEMENT :** 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0430 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



sommaire 3

éditorial Qui aurait pu prédire ?

Battant des records, cet été aura été le plus chaud jamais enregistré. La France a été éprouvée par le réchauffement climatique : canicules, généralisation de la sécheresse, incendies dramatiques... Un épisode marqué par l'absence d'anticipation des risques malgré les alertes des scientifiques. La bataille contre les mégafeux, avec des pompiers en sous-effectifs et un manque criant de matériel, n'aurait pas été possible sans le renfort des solidarités. D'autres records cet été...



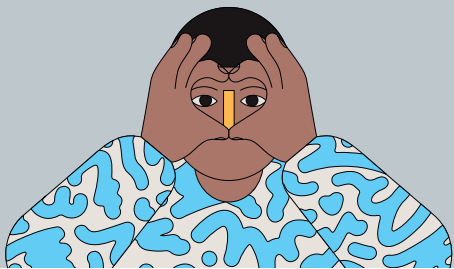
PAS PLUS AVEC MOINS

comme les bénéfices indécents de Total Energie, dopés par la spéculation et la flambée des prix du pétrole. Une richesse qui pourrait renflouer les recettes de l'État, avec une fiscalité juste et écologique, à la hauteur de la responsabilité de ces compagnies dans la crise climatique. Une voie que refuse l'exécutif, privant ainsi les services publics des moyens nécessaires. L'éducation n'est pas épargnée avec 1 891 suppressions de postes à la rentrée. Dans une école déjà en panne, les personnels ne feront pas plus avec moins... Des conséquences des coupes drastiques dans des budgets pourtant essentiels. D'autres orientations budgétaires sont attendues. Les agent-es de l'Éducation nationale seront en grève et dans la rue le 29 septembre aux côtés des pompiers et de l'ensemble de la Fonction publique pour les gagner.

SANDRINE MONIER

Joint à ce numéro un
supplément spécial
conditions de travail
et un 24 pages droits
et carrières





ngen

GRUPE vyv

MGEN. Première mutuelle des agents du service public

Rencontre avec François Chabrisoux, délégué national MGEN « Une couverture prévoyance de haut niveau est essentielle pour protéger au mieux les agents du service public »



François Chabrisoux,
délégué national MGEN

Comment la prévoyance s'inscrit-elle dans l'histoire de la mutualité, mouvement social auquel MGEN appartient ?

Pour la mutualité, protéger ses membres des aléas de la vie est consubstantiel au mouvement. C'est un impératif social. La prévoyance couvre précisément les risques les plus lourds auxquels peuvent être confrontés les salariés du privé, les indépendants ou les fonctionnaires : l'incapacité, l'invalidité, la perte d'autonomie et le décès. Il s'agit de risques majeurs car leurs conséquences peuvent être désastreuses.

Les dispositifs obligatoires proposent, certes, une protection mais dont le niveau est très inégal d'un dispositif à l'autre. Par exemple, les statuts de la fonction publique protègent en partie les fonctionnaires en prévoyance mais leurs garanties ont des limites. Lorsque ces dernières sont atteintes, les agents insuffisamment ou non couverts peuvent rapidement subir d'importantes pertes de revenus, déstabilisant leur situation individuelle ou familiale.

Quelle place occupe la prévoyance dans les offres MGEN ?

L'offre historique de MGEN couple santé et prévoyance. La couverture est pensée par les adhérents, pour les adhérents et est affectée à une base d'adhérents très importante. Elle permet donc une très large mutualisation du risque.

Qu'est-ce qui va changer avec la réforme de la protection sociale complémentaire ?

Grâce à la négociation des partenaires sociaux, l'accord interministériel du 20 octobre 2023 relatif à l'amélioration des garanties en prévoyance aboutit à une amélioration du volet statutaire, qui renforce les droits des agents et la couverture des risques par l'État. Les garanties en invalidité d'origine non professionnelle sont aussi améliorées, la mise en retraite pour invalidité supprimée. Par ailleurs, l'employeur proposera une couverture complémentaire facultative et participera à hauteur de 7€ sur le socle de couverture fixée, sans participation sur les options.

Si la volonté de l'employeur public de participer à la couverture des agents est une avancée réelle, seule une très large mutualisation du risque permet de rendre les offres prévoyance accessibles. Or, la dimension facultative de l'adhésion risque fortement d'entraîner un phénomène d'antisélection, que l'assureur se doit d'anticiper dans la tarification.

Que déduisez-vous de ces évolutions ?

Pour couvrir au mieux une population, il faut largement mutualiser afin de bien piloter les coûts liés aux indemnités des risques. Il est donc important de changer de paradigme et d'avancer sur l'idée de rendre obligatoire la couverture des risques en prévoyance. C'est d'autant plus essentiel que les risques liés à l'imprévoyance sont toujours plus coûteux qu'une couverture adaptée.

Ensuite, il est indispensable de faire preuve de pédagogie auprès des agents : ne pas avoir de couverture peut être lourd de conséquences.

Enfin, le meilleur risque est celui qui ne survient pas. Les dispositifs de prévention et de qualité de vie au travail sont donc essentiels.

l'enfant

5

Osons l'art avec les tout-petits !

« Longtemps considérés comme un « non-public », les enfants de moins de six ans trouvent aujourd'hui pleinement leur place dans les lieux d'art contemporain. », se félicite Estelle Giron, directrice du LMAC* Occitanie. Cette évolution s'appuie sur la conviction que l'éveil artistique participe au développement de l'enfant dès la naissance. Dans cette perspective, le concept de santé

culturelle porté par la psychologue Sophie Marinopoulos rappelle que les expériences artistiques nourrissent la construction de l'identité, les relations aux autres et le bien-être, tout en prévenant une forme de « malnutrition culturelle ». Accueillir les tout-petits ne consiste pas à transposer une visite destinée aux adultes. Chaque visite demande une préparation importante, une connaissance du

développement de l'enfant et une grande capacité d'adaptation. « Il faut prévoir beaucoup et faire peu. La petite enfance nous incite à développer une médiation plus sensorielle que

discursive », explique Estelle Giron. Les œuvres sont abordées par le corps, le mouvement, les matières, les sons ou les odeurs.

« CE SONT LES ENFANTS QUI DONNENT LE TEMPO DE LA VISITE »



Une vidéo peut ainsi être accompagnée d'une tablette lumineuse sur laquelle les enfants tracent avec leurs doigts ; une nature morte florale peut être explorée grâce à des cotons parfumés invitant à retrouver les senteurs des œuvres exposées. Cette approche s'appuie sur le principe « d'affordance » : créer un environnement lisible, sécurisant et stimulant qui invite naturellement l'enfant à explorer. Tapis, parcours matérialisés, espaces d'expérimentation ou rituels d'accueil deviennent autant de repères favorisant l'autonomie, sans jamais détourner l'attention des œuvres. Pour accompagner les adultes dans cette démarche, le LMAC a conçu « Oser l'art contemporain avec les tout-petits », guide pratique qui propose des repères pour préparer, conduire et évaluer une visite, tout en favorisant la coopération entre médiateurs, médiatrices, professionnel·les de la petite enfance et familles. Au-delà de la découverte artistique, ces visites valorisent le regard singulier des enfants. Observer, écouter, s'émerveiller : autant d'expériences qui laissent une empreinte durable. La « petite graine » semée dès les premières années contribue à faire des lieux d'art des espaces familiers, ouverts à toutes et tous, tout au long de la vie. DELPHINE RACT

*Laboratoire des médiations en art contemporain

Budget insuffisant, grève le 29 septembre

L'ensemble des PE, AESH et Psy-EN se mobilisent en cette rentrée pour que l'école remplisse sa mission. Les premières annonces sur le budget pour l'Éducation nationale ne permettront pas d'améliorer les conditions de travail et d'apprentissage ni de revaloriser les salaires.

L'heure de la rentrée a sonné. PE, AESH et Psy-EN s'y sont préparés pour faire en sorte que cette reprise soit la plus réussie possible, malgré un été particulièrement difficile, peu reposant et parfois même éprouvant. Les canicules à répétitions, les incendies d'une ampleur jamais vue, la sécheresse sur l'ensemble du territoire français auront fait de cet été celui des tristes records. Si l'air est plus respirable en ce début septembre, les températures estivales perdurent et remettent à l'ordre du jour l'urgence de la rénovation et de l'adaptation du bâti scolaire. En effet, la gestion récurrente de ces vagues de chaleur ne peut reposer uniquement sur l'investissement et le dévouement des personnels des écoles d'autant que le dérèglement climatique annonce d'autres hausses des températures (voir dossier p.12).

FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES

Fort heureusement, la volonté de faire réussir tous les élèves reste le moteur des PE, AESH et des Psy-EN en cette rentrée, même si ces personnels sont

malmenés par l'institution. Les nouveaux programmes, rédigés et appliqués dans la précipitation, brisent l'ambition d'une culture commune pour toutes et tous, imposent un rythme d'apprentissage pour un élève qui n'existe pas et pénalisent notamment les élèves n'ayant pas les codes de l'école. Source d'inégalités dès la maternelle, ils viennent percuter le sens du métier. Les évaluations nationales standardisées sont maintenues alors que la profession continue de les trouver peu utiles à la progression des élèves. Du côté des AESH, par le refus d'un statut et d'une meilleure rémunération, ces personnels continuent d'être peu reconnus alors que leur mission est essentielle au bon fonctionnement des écoles. Alors que la rentrée se fait avec 1891 postes en moins, de nouvelles suppressions sont à craindre avec la baisse démographique. Celui-ci de-

vrait plutôt permettre que chaque poste libéré soit utilisé pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels.

INVESTIR DANS L'ÉCOLE

À l'aube de l'élection présidentielle, le gouvernement veut nous faire croire que pour lui, l'éducation est une priorité nationale. Les premières annonces sur le budget 2027 prévoient une hausse de 800 millions d'euros pour financer notamment le déploiement de la réforme de la formation initiale des enseignant-es et la refonte de la méthode de la carte scolaire. Dans les faits, cette progression, inférieure à l'inflation prévue pour 2027 sera très insuffisante. De nouvelles revalorisations salariales, le recrutement de PE spécialisés ou de brigades de remplacement, l'augmentation de moyens pour une inclusion de qualité...

ne seront pas possibles quoi qu'en dise le gouvernement.

Pour la FSU-SNUipp, il y a urgence à investir dans le service public d'éducation pour du « mieux d'école » par un engagement budgétaire pluriannuel. L'Éducation nationale doit être confortée par un réseau d'écoles garantissant un égal accès au service public d'éducation sur tout le territoire. L'expérimentation dans 18 départements de construction de la carte scolaire à partir d'une projection pluriannuelle sur les besoins en tenant compte des effectifs et des contraintes de transport ne doit pas affaiblir le service public d'éducation mais le renforcer et le rendre plus efficient. Il y a également urgence à revaloriser PE, AESH et Psy-EN, c'est pourquoi la FSU-SNUipp appelle à faire grève pour les salaires le 29 septembre prochain. NELLY RIZZO

© M. Girard/NAJA



POUR LES SALAIRES

L'été caniculaire « met plus que jamais en lumière les besoins de la population en matière de services publics, de protection des plus fragiles et la nécessité de reconnaître l'engagement des agent-es », déclarent les organisations syndicales représentatives de la fonction publique CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP. Elles constatent l'absence de réponse salariale immédiate du gouvernement à la crise que connaissent les six millions d'agent-es publics et appellent en conséquence à la grève et mobilisation le 29 septembre prochain pour les salaires : revalorisation générale du point d'indice, refonte des grilles indiciaires, rétablissement du versement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat, maintien à 100% des rémunérations lorsque les agent-es sont en congé maladie, égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes... La FSU-SNUipp appelle à se mobiliser massivement le 29 septembre prochain.

Mixité sociale, des effets difficiles à quantifier ?

« En France, peu d'études traitent des effets de la mixité sociale sur les trajectoires à long terme », note le rapport sur la mixité sociale du CEE (Conseil d'évaluation de l'école), sorti en juillet dernier. Nourri par une enquête de terrain, le rapport met en évidence « la nécessité d'intégrer

cette dimension dans la formation initiale », d'autant qu'une précédente publication du CEE notait des effets sur le climat scolaire et la cohésion sociale. Il signalait également les effets limités de la mixité sur les performances scolaires des élèves de milieux défavorisés à

court terme et « l'absence de stratégie d'accompagnement » notamment pédagogique. Mais la mixité ne doit pas reposer sur la responsabilité des écoles et des établissements : c'est de politiques volontaristes nationales dont le système éducatif a besoin pour faire mixité.

Piratages informatiques : légèreté du ministère

Trois attaques d'ampleur en six mois. Les agent-es de l'Éducation nationale, comme d'autres ministères, sont la cible de piratages massifs de données ; des élèves seraient aussi concernés. Il aura fallu la médiatisation des attaques pour que le ministère saisisse l'Agence nationale de la sécurité des systèmes

d'information et la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Un message à caractère informatif est arrivé le 3 août sur les boîtes professionnelles, laissant chacun-e dans l'incertitude que ses propres données aient pu être volées. Un manque inacceptable de transparence et de

considération de l'institution qui suscite l'inquiétude. À quand une réelle protection des données ? Quelles conséquences possibles pour les personnels et pour les enfants ? Les victimes pourront-elles bénéficier d'un accompagnement ? Le ministère doit bien des réponses !

Effectifs en hausse pour le concours 2026

Après plus de 4 ans de déficit massif du nombre d'inscrit-es au CRPE, les concours externes affichaient en juin dernier 11 428 admis-es pour 11 600 postes. La session 2026 voyait ainsi 98,5% de postes pourvus contre 92,1% en 2025. Une hausse qui s'explique en grande partie par la cohabitation de deux concours (bac+3 et

bac+5), élargissant le vivier de lauréat-es. Même si le déplacement du CRPE à bac+3 semble avoir un impact positif sur l'attractivité, l'augmentation du vivier n'aura pas permis de faire le plein dans tous les départements puisque 568 postes restent non pourvus. Cette réforme du concours réglera-t-elle la question de l'attractivité à plus long terme ?

PLAN MATERNELLE : LA FORMATION COMME LEVIER

« Le pilotage académique et départemental du plan est hétérogène selon les territoires » note l'IGESR (Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche) dans son rapport d'analyse du plan maternelle. Le « manque de formateurs spécialistes de l'école maternelle » et l'articulation du plan maternelle « avec les plans nationaux déjà existants et les autres priorités récemment introduites demeure, dans plusieurs académies, un défi de lisibilité et de priorisation à relever ». La formation spécifique aux PE exerçant en maternelle, considérée comme « un levier majeur d'évolution des pratiques professionnelles », la nécessité d'une réflexion sur l'utilisation des 108h pour la concertation entre enseignant-es et ATSEM font partie des 14 recommandations formulées par l'IGESR. Le rapport souligne également l'importance de la coéducation : « accueillir l'enfant dans sa globalité à l'école maternelle, c'est aussi l'accueillir avec sa famille ». Un rapport qui défend la spécificité de la maternelle mais la vigilance est de mise afin que les pratiques pédagogiques restent à la main de la profession.

Un plan contre les discriminations

Le plan interministériel national 2026-2029 de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (PRADO) est paru en juillet 2026. Le premier axe concerne l'école et s'appuie particulièrement sur un vademecum offrant des

fiches pratiques pour « comprendre, réagir, prévenir ». Une initiative saluée par la Défenseure des droits, même si quelques imperfections perdurent, particulièrement sur les sujets d'actualité. Un document qui ne peut exonérer l'institution de former les personnels.

Entrées multiples dans le métier

La nouvelle réforme de la formation initiale avec deux concours concomitants pendant une période transitoire de deux ans entraîne des modalités variées pour les entrantes et entrants dans le métier. La nouvelle réforme semble ouvrir une possible attractivité grâce à un recrutement à bac +3. Mais la mise en responsabilité de classe à 50% ampute des temps de réflexivité et de formation aux recherches universitaires. D'autant que le stage en responsabilité est davantage envisagé comme un moyen d'enseignement que comme un élément de formation dont l'organisation et le suivi sont rendus complexes par cette multitude de profils.

Dans les classes, à la rentrée 2026, les principaux profils des apprenant-es



FONCTIONNAIRE STAGIAIRE
(lauréat-e concours bac +3 ou bac +5)

Temps plein ou mi-temps en responsabilité de classe selon leur parcours antérieur.



ÉTUDIANT-E EN M2 MEEF
(sans alternance)

1/3 du temps en classe : observation et pratique accompagnée.



ÉTUDIANT-E CONTRACTUEL-LE
alternant-e en M2 Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

Mi-temps en responsabilité de classe.



ÉLÈVE FONCTIONNAIRE
(lauréat-e concours bac +3)

1/3 du temps en classe : observation et pratique accompagnée.



ÉTUDIANT-ES EN LICENCE PROFESSORAT DES ÉCOLES (LPE)

10 semaines en classe sur les trois ans : observation et pratique accompagnée.

3 questions RENTRÉE, AIDE AUX FAMILLES



Bruno Morel,
président d'Emmaüs France

1 POURQUOI UNE ÉTUDE SUR L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE (ARS) ?

La précarité explose en France et le travail n'en protège plus, il y a désormais plus d'un million de travailleurs pauvres. Près de 3 millions de familles touchent l'allocation de rentrée scolaire. Des discours nauséabonds et toutes sortes de fake news circulent à ce sujet, assénant que l'allocation de rentrée scolaire serait dévoyée de son utilité avec des familles qui ne seraient pas responsables, achèteraient par exemple des écrans plats... Notre étude* montre tout le contraire. Toute l'année les parents se mobilisent autour du triptyque « trier, récupérer, conserver » pour assurer un équilibre budgétaire. Alors que la rentrée scolaire est une véritable charge mentale, l'allocation leur permet d'avoir un levier face à des dépenses contraintes extrêmement fortes.

2 À QUOI LES FAMILLES SONT-ELLES CONFRONTÉES ?

Elles sont obligées d'attendre le versement de l'aide à la mi-août pour faire les achats, ce qui les empêche de bénéficier des promotions de la grande distribution de début d'été sur les équipements

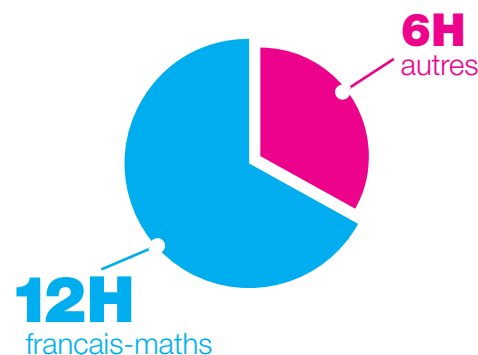
scolaires ou les vêtements des enfants. Afin de les protéger des moqueries – 11% des harcèlements scolaires sont liés à l'apparence des élèves – les parents jonglent aussi avec leur budget pour acheter un peu de neuf : le cartable, un vêtement ou des chaussures. Les enfants eux-mêmes, conscients des difficultés financières de leurs parents, apprennent à arbitrer entre leurs envies, à limiter leurs demandes et renoncent parfois à demander à s'inscrire dans des clubs sportifs.

3 QUELLES SONT VOS PROPOSITIONS ?

Il est important de majorer le montant de l'allocation pour les familles monoparentales où le parent seul ne peut reporter les charges fixes sur les ressources d'un second adulte. De même, il faudrait mieux faire connaître l'existence de l'allocation différentielle prévue lorsque les revenus dépassent légèrement le plafond de ressources et la rendre automatique pour éviter le non-recours des familles qui en ont besoin. De plus, l'année de référence à N-2 pour l'octroi ou non de l'allocation ne permet pas de prendre en compte des dégradations de situation. Un calcul sur une moyenne glissante serait plus juste. Enfin, il faut stopper le discours jugeant et s'opposer clairement à toute nouvelle tentative de conditionner l'ARS à l'assiduité ou au contrôle des usages. PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BORDACHAR

*Observatoire Emmaüs Des budgets contraints, août 2026

Ce qui vous attend à la rentrée



FORMATION CONTINUE, ACTE II

Pour les quatre années à venir, 1/3 des temps de formation sera consacré à d'autres domaines que les « fondamentaux » dont l'EVAR et « l'accessibilité des apprentissages » dans le cadre de l'école inclusive. Pour mémoire, les données PISA 2022 confirmaient que les systèmes éducatifs les plus centrés sur les fondamentaux étaient les plus inégaux. La circulaire de rentrée du 7 mai 2026 précise également que « les efforts engagés sur la formation, notamment en faveur des formations à l'initiative des équipes locales » doivent se poursuivre. Un point d'appui pour exiger des formations portées par les équipes d'école et se réapproprier le métier.

EXCEPTION REP

L'acte II de la formation continue organise un traitement différencié pour les PE enseignant en classe dédoublée. Le paragraphe « Enseigner en classe dédoublée » de cet acte introduit au moins une « visite-conseil » par an et la participation aux conseils des maîtres et maîtresses de l'IEN ou d'une formatrice ou formateur. Ce suivi renforcé tend souvent à confondre « accompagnement » avec surenchère du prescrit et contrôle des pratiques.

RÉFÉRENTIEL MÉTIER DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

Le pilotage pédagogique, les responsabilités relatives au fonctionnement de l'école, la cohérence des différents temps de l'enfant et la participation à la protection de l'enfance composent les quatre axes des missions de la direction d'école définies dans le nouveau référentiel. Il est désormais demandé de conduire le projet d'école élaboré avec les représentant-es de la communauté éducative et mis en oeuvre collectivement avec l'équipe pédagogique, de présenter les principaux résultats aux évaluations nationales lors des conseils d'école, et de piloter les politiques publiques dont les rythmes scolaires, la scolarité obligatoire dès 3 ans, ou le déploiement des ENT... Ce nouveau texte, dénoncé par les organisations syndicales, isole toujours plus directeurs et directrices sans répondre à leurs besoins en termes de décharge et d'aide administrative ! Ces instructions les éloignent du cœur de leurs missions dont l'animation de l'équipe enseignante.



© Millerand/NAJA

Modification du congé pathologique

La durée du congé pathologique avant le congé maternité passe de 2 à 3 semaines maximum. Cette évolution concerne toutes les femmes travaillant dans la fonction publique, notamment PE, AESH et Psy-EN dans les écoles.

9

changements de programmes à cette rentrée : 4 domaines en maternelle (hors français et maths) puis EPS, histoire-géographie, langues vivantes et régionales, sciences et technologie, applicables en CP et CM1 pour cette rentrée. Beaucoup poursuivent la même logique que ceux de

maths et français (abandon des cycles, surcharge et précocité des contenus, priorisation de l'entraînement sur la réflexion, contrainte sur les gestes professionnels...), risquant de mettre en difficulté les élèves issus de milieux populaires. Par ailleurs, alors que le Code de l'Éducation prévoit une année d'appropriation et des temps de formation, leur application dès cette rentrée ne facilite pas une construction réflexive des enseignements.

CONGÉ SUPPLÉMENTAIRE DE NAISSANCE

Le congé de naissance est un congé supplémentaire indemnisé qui permet à chacun des deux parents d'ajouter simultanément ou en alternance un ou deux mois à ses droits à congé de maternité, paternité, ou d'accueil de l'enfant après adoption dans un délai de 9 mois à partir du jour de la naissance ou de la date d'arrivée de l'enfant dans le foyer. Mis en place en juillet 2026, il concerne les enfants nés ou adoptés à compter du 1^{er} janvier 2026.

Extension des "PAS"

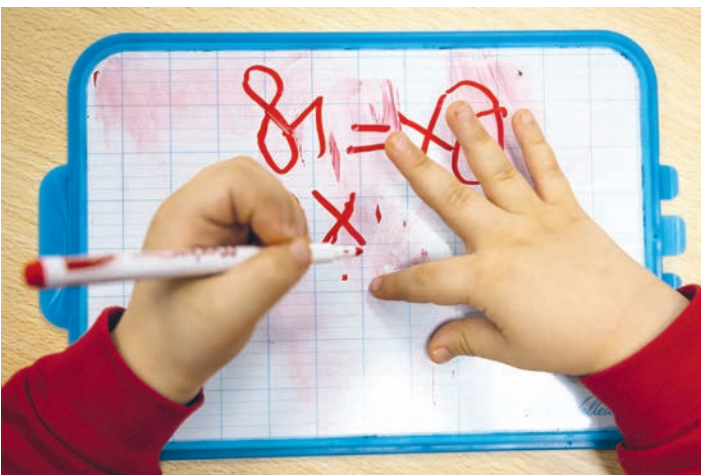
Près de 1 500 Pôles d'appui à la scolarité devraient être déployés sur le territoire à la rentrée 2026. Un binôme personnel de l'Éducation nationale et personnel médico-social est prévu pour coordonner ce dispositif, qui affiche comme objectif d'apporter rapidement une aide aux élèves identifiés à besoins particuliers. Après les près de 500 PAS déjà installés l'an dernier, le ministère poursuit la généralisation, souhaitant atteindre 3 000 pôles à l'horizon 2027. Mais il le fait sans base législative stabilisée, l'Assemblée nationale ayant rejeté à nouveau, le 11 mai 2026, sa généralisation, en déplorant notamment l'absence de données suffisamment précises et de bilan des expérimentations. Derrière l'objectif affiché de coordination, les PAS s'inscrivent dans un contexte de sous-investissement structurel et tendent à privilégier une logique de gestion des flux plutôt qu'un renforcement réel des réponses pédagogiques, éducatives et médico-sociales.



PROTECTION DES PERSONNELS

Le décret du mercredi 29 juillet, présenté comme une protection des personnels, permet de contraindre un enfant à changer d'école lorsque ses parents compromettent gravement le « fonctionnement normal » de l'établissement ou qu'un membre de sa famille « fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un membre de la communauté éducative ». L'exclusion, après saisie du DASEN par la directrice ou le directeur d'école, ne peut intervenir qu'après un dialogue avec les parents. L'élève réaffecté devra bénéficier pour un an d'un « suivi pédagogique, éducatif et social renforcé ». L'intersyndicale large, la FCPE, les Lycéens... dénoncent vivement une mesure qui fait porter sur l'enfant les actes de sa famille dont il n'est ni auteur ni responsable. Au risque de le stigmatiser, de briser les liens de camaraderie et d'abîmer son rapport à l'école, en particulier pour les élèves les plus en difficulté. Les personnels doivent pouvoir bénéficier d'une réelle protection et les comportements sanctionnables d'une famille relèvent de dispositifs administratifs et disciplinaires existants tout en priorisant l'intérêt supérieur de l'enfant.

© Millerand/NAJA



Urgence cha leur

Dossier réalisé par
Mathilde Blanchard,
Claire Bordachar,
Jacques Mucchielli,
Nelly Rizzo

La période estivale caniculaire a mis le pays à rude épreuve. Les dernières semaines avant les vacances d'été, annonciatrices de ces vagues de fortes chaleurs, ont montré l'impréparation de l'École face au changement climatique et l'urgence d'un plan d'adaptation.

dossier

Urgence chaleur

La fin de l'année scolaire aura été marquée par un premier épisode prolongé de fortes chaleurs devenu véritable canicule, avec des températures anormalement élevées. Le phénomène s'est reproduit tout au long des vacances. Mi-août, le pays subissait sa cinquième canicule pour un été de tous les records (températures, sécheresse, feux de forêts) et d'impacts sur la santé publique, les activités économiques et culturelles, l'agriculture, avec des effets dévastateurs sur la végétation, la biodiversité, et la ressource en eau. Sans oublier les populations sinistrées dont certaines ont vu leur habitation partir en fumée ni l'épuisement des pompiers et ceux tombés sous les flammes. 2026 est annonciatrice d'étés encore plus chauds dans les années à venir.

Sans surprise, en mai et juin, l'école a souffert en raison principalement de l'inadaptation du bâti scolaire. Des bâtiments peu isolés, mal ventilés, avec une inertie thermique faible comme le dénonçait déjà le rapport de l'Alliance écologique et sociale en 2025. Sous l'effet de la chaleur, les conditions de scolarisation y sont devenues rapidement inconfortables, voire dangereuses. Des situations auxquelles les DROM-COM doivent faire face depuis longtemps. Résultat : de nombreux et nombreuses maires ont publié des arrêtés pour fermer les écoles. Des décisions de dernière minute qui traduisent l'impréparation de l'institution au réchauffement climatique.

ÉQUIPES ÉDUCATIVES ET MUNICIPALITÉS EN PREMIÈRE LIGNE

Les équipes éducatives et les municipalités ont tenté de limiter les dégâts en réorganisant le déroulé des journées de classe, en faisant la classe sur un extérieur ombragé quand c'était possible, en posant des couvertures de survie aux fenêtres, en regroupant les élèves dans les parties des bâtiments les moins exposées à la chaleur, en s'équipant à la va-vite de ventilateurs, en demandant aux parents de garder les enfants à la maison, etc. Mais ces mesures ne sauraient résoudre durablement le problème. Ce



“Il faut passer d’une logique coûteuse de gestion de crise à une logique de prévention.”

dont ont besoin les écoles et avec elles la plupart des bâtiments accueillant des personnes vulnérables (hôpitaux, Ehpad), c'est d'un plan d'adaptation urgent. Des solutions pour améliorer le bâti existent : rénovation thermique des bâtiments, construction de nouvelles écoles suivant les principes de l'architecture bioclimatique par exemple. Mais tout cela coûte cher et, dans le contexte budgétaire actuel, les collectivités territoriales sur qui repose l'essentiel des financements nécessaires se retrouvent confrontées à un mur d'argent. Seul un plan d'envergure, financé par la puissance publique peut permettre de relever ce défi. Là aussi il y a difficulté. Pour les seules écoles les besoins sont estimés à plusieurs milliards d'euros et il faut également financer les autres bâtiments

publics. De véritables changements dans les choix d'orientation budgétaire sont donc nécessaires.

DES SOLUTIONS À BAS COÛTS RAPIDES À METTRE EN ŒUVRE

Le montant des investissements n'est pas le seul écueil. Mener à bien une rénovation ou une construction demande plusieurs années aux opérateurs publics, or il y a urgence. Il est possible de mettre en œuvre des solutions « low-tech » rele-

vant « *de la simplicité et du pragmatisme* » comme le propose Amaury Fievez du programme RACINE qui accompagne les mairies pour des plans d'actions peu onéreux, rapides à réaliser et efficaces pour réduire la chaleur dans les écoles (lire p.17). Les écoles qui ont bénéficié de cette expérimentation comme celle de Barberaz en Savoie en mesurent les bénéfices concrets (lire p.16). C'est également le cas des cours de récréation végétalisées qui se sont développées dans plusieurs villes en France sur la base de la désimperméabilisation des sols et de la végétalisation des espaces extérieurs. Lille a lancé un vaste plan de rénovation thermique des écoles, accompagné de la « débitumisation » des cours faisant apparaître de véritables îlots de fraîcheur (lire p.18).

L'impréparation patente est à l'image des politiques publiques de l'autruche conduites malgré des décennies de rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). La climatologue Valérie Masson-Delmotte ne cache pas sa colère et sa lassitude, elle qui avec ses collègues met en garde depuis déjà trente ans. Elle rappelle que les vagues de chaleurs de cet été s'inscrivent dans un dérèglement climatique lié aux activités humaines qui va s'intensifier. Or « *les infrastructures, les aménagements, les activités économiques, les organisations et les pratiques sociales... ont été dimensionnées pour un climat qui n'existe plus* ». Et insiste « *il faut passer d'une logique coûteuse de gestion de crise à une logique de prévention* » et « *l'atténuation est incontournable pour éviter l'intolérable* » (lire p.19).

“Des bâtiments peu isolés, mal ventilés, avec une inertie thermique faible.”



À L'ÉCOLE DE LA DÉBROUILLE

« *Même si c'est difficile, et j'en ai bien conscience, à 30 degrés, la plupart des professions travaillent* » répondait le ministre de l'Éducation à France info le 25 juin 2026, appelant les parents à apprécier les situations les « *plus optimales pour leur enfant* » entre l'école et le domicile. Si la prise en compte de chaque contexte paraît évidente, l'impréparation – malgré une deuxième canicule et des alertes rouges annoncées – a rappelé les confusions de la gestion du Covid. Avec des ventilateurs, des couvertures de survie aux fenêtres, des pulvérisateurs de plantes faisant office de brumisateurs, fournis par les mairies, les enseignant-es ou les familles, ont tenté d'atténuer les effets de classes étouffantes. Ici des horaires aménagés, là un repli dans des salles hors école plus fraîches... Souvent, il ne s'agissait plus de faire classe mais d'accueillir « *au moins pire* », privant les élèves de temps d'apprentissage. La responsabilité de la santé des enfants comme des personnels a finalement reposé sur les acteurs et actrices de terrain. Pour la FSU-SNUipp un plan d'adaptation et de rénovation est maintenant urgent. Or, les premières pistes d'augmentations budgétaires annoncées pour l'écologie, en deçà de l'inflation, sont nettement insuffisantes.

Nuit à la santé

Les fortes chaleurs dans les écoles détériorent les conditions d'apprentissage et de travail et ont des conséquences en termes de santé pour les adultes comme pour les enfants.

72 départements en vigilance rouge et 14 en vigilance orange le jeudi 25 juin dernier. La fin de l'année scolaire a été marquée par une vague de canicule avec des niveaux inédits de température et des conséquences fortes sur la santé et les conditions de travail et d'apprentissage. France stratégie* explique déjà en 2023 que « la chaleur engendre en effet un « stress thermique » qui favorise la fatigue, voire l'épuisement et diminue un certain nombre de capacités comme la vigilance et la concentration, la moindre qualité de traitement des informations, la nervosité

ou la modification de l'humeur. » Si « la réglementation ne prévoit pas de température à partir de laquelle il convient d'agir en prévention, ou bien, au-delà de laquelle il serait interdit de travailler », l'Institut national de recherche et de sécurité précise que « les valeurs de 30°C pour une activité sédentaire et 28°C pour un travail nécessitant une activité physique peuvent être utilisées comme repères pour agir en prévention »**. Or, l'inadaptation du bâti scolaire amène, lors des vagues de chaleurs importantes, des températures élevées dans de nombreuses classes. Il

y a donc urgence à mettre en place des actions de prévention dans les écoles pour les personnels et pour les élèves, notamment les plus jeunes. Ceux-ci, rappelle l'Unicef, ayant plus de mal à réguler leur température que les adultes et dépendant de ces derniers pour se protéger de la chaleur, sont particulièrement vulnérables au stress thermique.

*France stratégie, rapport sur le travail à l'épreuve du changement climatique, 2023

**INRS (2022), Travail à la chaleur, dossier INRS, Santé et Sécurité au travail.

Petits gestes, grands effets

L'école maternelle La Concorde de Barberaz fait face à la chaleur grâce à des aménagements simples.

« L'objectif, c'est qu'on puisse accueillir les élèves dans de bonnes conditions et faire classe toute l'année ». Bérengère Yvroud directrice de l'école maternelle de la Concorde à Barberaz en Savoie se réjouit des aménagements dont l'école a bénéficié cette année. Cette école de plus de cinquante ans aux murs en béton et aux grandes ouvertures vitrées n'est plus vraiment adaptée à la nouvelle donne climatique et élèves et personnels souffraient des fortes chaleurs les années passées. Alors, quand l'équipe municipale a pris connaissance d'un appel pour participer à un projet Racine, Recherche sur l'adaptation aux canicules à l'intérieur de nos écoles porté par Actee, elle n'a pas hésité. « Nous avons développé notre propre plan d'action après avoir reçu une formation autour de trois grands axes : décharger, rafraîchir et protéger », se rappelle Noé Laurent, ancien élu délégué à l'énergie. Les aménagements voient le jour rapidement : des brasseurs d'air dans les salles de classe et de sieste pour amener une sensation de rafraîchissement grâce à la circulation d'air ; des brise-soleil installés aux fenêtres pour protéger d'un ensoleillement direct et une couverture de survie pour remplacer efficacement un rideau défectueux. Et pour décharger les bâtiments de l'air chaud emmagasiné dans la journée, les salles sont ventilées la nuit grâce aux élu-es qui font le tour à la nuit tombée pour ouvrir les fenêtres

des classes. Avec une baisse de plusieurs degrés gagnée à la clé.

PENSER COLLECTIVEMENT

« Ces actions sont simples et à faible budget mais nous avons besoin d'être accompagnés pour les mettre en place, continue l'ancien élu. Ce projet, en plus des solutions techniques apportées, nous a permis d'échanger avec les autres communes participantes et a créé de l'émulation ». Outre une forte volonté municipale, ces aménagements nécessitent en effet l'implication de différents personnels. Les services techniques ont permis des installations rapides et efficaces et les PE, Atsem et personnels du périscolaire ont été informés des bonnes pratiques à suivre. « Ce n'est pas forcément évident de penser à fermer stores et fenêtres dès le matin alors qu'on a la sensation qu'il fait encore frais, ou d'adopter des gestes de prévention pendant la journée, résume-t-il. Les temps d'échange ont été enrichissants ». « Nous avons aussi adapté notre emploi du temps, précise Bérengère. Les horaires de récréation sont décalés selon les températures ou pour profiter de l'ombre ou du vent, les séances de motricité sont placées dès le début de matinée ». Quelques brumisateurs ont aussi permis que les enfants se rafraîchissent quand les journées sont devenues plus chaudes. « Certains arrivent en ayant mal dormi. Grâce à ces aménagements, les siestes sont de vrais temps de repos et nous pouvons mener des séances d'enseignement normalement le reste du temps ». Ces solutions sont très efficaces quand les nuits restent fraîches. Néanmoins, quand la canicule s'installe comme en juin dernier, « elles nous ont permis de garder l'école ouverte, constate la directrice, mais elles atteignent leur limite ».

*Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique

3 QUESTIONS À....

© AFI
AMAURY FIEVEZ,
doctorant
en sciences des
organisations et
pilote du programme
Racine

1. ■ VOUS PILOTEZ LE PROJET RACINE, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Racine est un projet de recherche-action jusqu'en décembre 2027 qui vise à expérimenter la mise en œuvre de démarches low-tech pour adapter les écoles aux vagues de chaleur. Il s'intéresse non seulement aux techniques, mais aussi aux sciences organisationnelles et à la manière dont les humains interagissent avec les systèmes techniques. Ce programme repose sur trois piliers techniques principaux, qui ne relèvent pas de l'innovation technologique mais de la simplicité et du pragmatisme : la protection solaire avec l'installation de volets, de persiennes, de voiles..., la ventilation nocturne avec notamment l'ouverture des fenêtres la nuit pour rafraîchir le bâtiment et, l'installation de brasseurs d'air au plafond. L'objectif du projet Racine est de diffuser les résultats de cette expérimentation pour qu'une politique à grande échelle puisse être déployée dans les 50 000 écoles de France.

2. ■ L'APPROCHE SE LIMITE-T-ELLE À DES INSTALLATIONS MATÉRIELLES ?

Non, le travail technique ne représente qu'une partie du projet. L'autre volet est organisationnel et concerne la gouvernance de l'école. Cela inclut la préparation de plans

canicule et l'organisation d'ateliers avec les enfants et les adultes usagers de l'école sur le confort thermique. L'approche conduit aussi à des changements d'habitudes, comme servir des repas froids à la cantine ou déplacer les cours dans des salles plus fraîches ou à l'extérieur. La mise en place de ces solutions de base permet de gagner entre 5 et 10 degrés à l'intérieur des classes. Une fenêtre non protégée du soleil équivaut à un radiateur de 600 à 800 watts.

3. ■ POURQUOI CES SOLUTIONS NE SONT-ELLES PAS MISES EN ŒUVRE PAR TOUTES LES COMMUNES ?

Le blocage n'est pas technique mais souvent organisationnel. La gouvernance liée à l'école est très compliquée administrativement et implique de nombreux acteurs – personnels de l'Éducation nationale et communaux, élus, services techniques, parents d'élèves – qui communiquent peu entre eux. Les freins sont aussi culturels. Par exemple, la ventilation nocturne se heurte à la peur des intrusions bien qu'il existe des solutions avec le gardiennage ou la pose de barreaux. La difficulté est aussi d'ordre politique. Les changements de municipalité peuvent arrêter net des projets en cours par manque de compréhension ou par conflit politique. Si le montant des travaux est jugé accessible – entre 20 000 et 50 000 euros par école quand ils sont effectués en régie – le frein principal est administratif. Il faut avoir anticipé ces dépenses dans les lignes budgétaires un an auparavant. Une fois le budget validé, les réalisations prennent 12 à 18 mois.



Débitumer pour végétaliser

À Lille, l'école Thierry Launay a vu sa cours débitumée pour en faire une oasis.

« Avant il y avait des enfants de côté, maintenant je vois tout le monde s'amuser », remarque Aïcha, élève de CM2 de l'école élémentaire Thierry Launay située en éducation prioritaire à Lille. « On joue au loup, à cache-cache, à la course, on se raconte des secrets, on peut même faire des roulettes autour des barres de fer ! Et puis les fleurs et les plantes partout c'est vraiment super ! ». Dans cet ancien quartier industriel de filature Lille-Moulins, l'école Thierry Launay, entourée d'immeubles et située le long du grand boulevard de Belfort, a vu sa cour bétonnée se métamorphoser en un îlot de verdure. « L'an dernier, fin juin, les enfants ne pouvaient ni s'asseoir, ni poser la main au sol tellement le bitume était chaud, on avait la sensation de pouvoir y faire cuire un oeuf », se rappelle Jérémy Mallard, directeur de l'élémentaire. « Une véritable chape de chaleur, c'était insupportable », ajoute Marion Dedieu, enseignante de CE1. Mais les deux mois de travaux durant l'été ont changé la donne : copeaux, estrade et bancs en bois, labyrinthe végétal, arbres, pavés drainants, prairie, bac à jardin, fontaine à eau à disposition des élèves...

Enlever le bitume et utiliser des matériaux perméables a permis l'infiltration et l'évapotranspiration de l'eau, le sol rendant l'eau stockée pendant les fortes chaleurs. « Les élèves sont en contact chaque jour avec la nature et peuvent sentir l'odeur si particulière que dégage la cour de l'école après la pluie. En plus du confort thermique qu'apporte la végétalisation de la cour, les élèves se sont réappropriés les

espaces. Le climat scolaire est plus apaisé », observe Jérémy.

UN ÎLOT DE FRAÎCHEUR

Un bien-être d'autant plus appréciable pour les élèves et les PE lors des derniers épisodes de fortes chaleurs mais aussi pour les familles car la cour de l'école a été ouverte de 18h30 à 20h pendant la canicule. « Elle l'est aussi cet été de 14h à 17h pour le centre de loisirs et de 17h à 20h pour les habitants du quartier afin qu'ils profitent de cet îlot de fraîcheur au pied de leur immeuble », précise Jérémy. Privilégier la rénovation des écoles les plus bitumées de la ville mais aussi les écoles des quartiers les plus défavorisés est un choix politique de la municipalité qui s'inscrit dans un projet plus large de végétalisation de la ville, de ses rues et de ses parcs. La végétalisation de la cour d'école est la dernière étape du plan de rénovation de l'école mis en place par la mairie. « En 2022-2023, nous avons bénéficié d'une rénovation thermique des bâtiments : une isolation par l'extérieur, pose de stores, façade en bois, panneaux solaires. Nous avons énormément gagné en confort, précise le directeur. L'hiver, il n'y a plus de courants d'air et lorsqu'il fait chaud, les classes gardent la fraîcheur ». Si cette nouvelle cour nécessite des aménagements et de nouvelles règles qui sont régulièrement évoquées en conseil des maîtres et maîtresses, les temps de récré plus sereins, la possibilité de faire classe dehors ou encore l'existence du parvis au sein de la cour pour accueillir les familles le matin avant la classe font l'unanimité. Reste à savoir comment faire en sorte que les enfants préservent les espaces lorsque la végétation aura disparu durant l'hiver ? Une question potentielle pour le conseil d'enfants de rentrée.

APPEL À UNE RESPONSABILITÉ POLITIQUE

Le Haut Conseil pour le climat, dans son rapport annuel, note l'aggravation des conséquences du dérèglement climatique et alerte sur le ralentissement des baisses d'émission carbone comme sur l'affaiblissement des dispositifs d'adaptation et d'atténuation dans divers domaines (transports, agriculture, bâtiment, industrie...). Il appelle à un changement d'échelle des politiques nationales et à la prise en compte des enjeux de justice sociale.

POUR UN PLAN DE FINANCEMENT

Le rapport de l'Alliance écologique et sociale estime que 85% des établissements scolaires sont à rénover, dont 10% présentant un état de vétusté important. Le rapport pointe un manque de soutien aux collectivités territoriales et souligne l'urgence d'un observatoire du bâti scolaire et d'un plan de financement d'investissements supplémentaires de 5 milliards d'euros annuels.

SITUATION DANS LES DROM-COM

Si les fortes chaleurs frappent de plus en plus fort l'Hexagone durant l'été, elles impactent au quotidien les écoles dans les départements et territoires d'Outre mer. Le bâti scolaire fortement dégradé voire dangereux, le manque d'eau, les salles de classes rarement climatisées dégradent les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves. Ces territoires, encore plus soumis aux conséquences du dérèglement climatique, doivent bénéficier de financements et de mesures spécifiques.

“L'atténuation est incontournable”

LES CANICULES SE SUCCÈDENT, ON NE POUVAIT PAS PRÉVOIR ?

VALÉRIE MASSON-DELMOTTE : Pour aucun climatologue, ce n'est une surprise. Le lien entre le réchauffement climatique et l'augmentation de la fréquence, l'intensité, la durée des canicules est solidement établi depuis plus d'un quart de siècle. C'est aussi le cas pour les sécheresses des sols, les conditions chaudes et sèches propices aux incendies et les précipitations extrêmes. En 2025, le réchauffement planétaire dû aux activités humaines est de + 1,4°C par rapport à 1850-1900 et se poursuit à un rythme rapide. En France l'augmentation est de 2,7°C en été. Avec le dérèglement climatique, les vagues de chaleur pourraient s'étendre de mai à fin octobre, ce qui touchera plus régulièrement le temps scolaire. En 2019, le brevet avait dû être décalé, en 2025 environ 2 000 écoles avaient été fermées par décisions locales. En juin 2026 les personnels et élèves ont été durement affectés, avec une gestion de crise inédite. La santé des enfants est en danger lorsque les classes et cours d'école deviennent des fournaies; mais la fermeture des écoles atteint leur droit à l'éducation et peut aussi être un piège si leurs logements sont également inadaptés. Les infrastructures, les aménagements, les activités économiques, les organisations et pratiques sociales... ont été dimensionnés pour un climat qui n'existe plus.

C'EST UN ENJEU D'ÉGALITÉ ?

V.M.-D. : L'exposition à la chaleur dégrade les capacités cognitives et les conditions d'apprentissage. Dans certains pays, il a été montré que cela augmente le décrochage scolaire. De même, les cyclones de forte intensité à Mayotte, les empêchements de navigation en Guyane, les ruptures d'eau potable aux Antilles ont entraîné des discontinuités scolaires qui mettent à mal le droit à

l'éducation pour toutes et tous. Plus largement, les impacts du changement climatique sont le résultat des interactions entre facteurs climatiques, expositions et vulnérabilités liées à l'âge, l'état de santé, l'isolement, le secteur d'activité, l'habitat... Mais l'un des premiers prédicteur de la surmortalité liée à la chaleur estivale est le niveau de revenu qui détermine le lieu de vie (quartier, logement) et la capacité à partir chercher la fraîcheur en vacances. Il est donc essentiel de construire des stratégies d'adaptation en fonction des publics et des territoires. Or, des solutions peuvent être déployées rapidement.

L'ADAPTATION EST-ELLE SUFFISANTE ?

V.M.-D. : L'adaptation est nécessaire et sera coûteuse, mais elle n'est pas suffisante si l'on n'agit pas simultanément sur les causes du réchauffement pour le stabiliser. C'est indispensable pour éviter d'atteindre ce que l'on appelle des « limites dures » des capacités d'adaptation. Pour un réchauffement planétaire de 2°C, le nombre de vagues de chaleur sera multiplié par 5 d'ici 2050 et la température pourrait atteindre jusqu'à 50°C en région parisienne. La dégradation des écosystèmes avec la chaleur et la sécheresse sape la production agricole et renforce l'insécurité ali-

“Elaborer une transition juste permet de protéger les droits humains fondamentaux et de protéger les plus vulnérables.”



BIO

Valérie Masson-Delmotte est climatologue et a été co-présidente du GIEC de 2015 à 2023. Elle est membre du Haut conseil pour le climat et co-pilote le centre climat société de l'institut Pierre-Simon Laplace.

mentaire. Limiter le réchauffement est essentiel pour préserver écosystèmes et biodiversité, droits et dignité humaine. Réduction massive des émissions de gaz à effet de serre et notamment la sortie des énergies fossiles...

l'atténuation est incontournable pour éviter l'intolérable. De plus, dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes liées aux énergies fossiles, c'est un enjeu d'indépendance et d'autonomie stratégique.

COMMENT «CHANGER D'ÉCHELLE» ?

V.M.-D. : Il faut passer d'une logique coûteuse de gestion de crise à une logique de prévention. Sortir d'une urgence au cas par cas et allier adaptations – au long terme et intermédiaire – et transformations de fond. Il faut activer l'ensemble des leviers dans un cadre et un financement national, en faisant en sorte que les solutions soient accessibles au plus grand nombre. Les politiques publiques jouent un rôle clé. Or, actuellement les réponses restent limitées dans un contexte d'austérité budgétaire. Elles sont considérées comme des variables d'ajustement alors que les budgets devraient être stables, fléchés, pluriannuels et structurants. Elaborer une transition juste permet de protéger les droits humains fondamentaux et de protéger les plus vulnérables. Les enfants, qui seront exposés de manière disproportionnée aux événements extrêmes climatiques, tout au long de leur vie, auraient d'ailleurs toute leur place dans une réflexion collective. S'appuyer sur leur retour d'expérience me paraît essentiel pour les enjeux croisés entre démocratie et transformations. Mesure-t-on que ne pas agir est une violence pour eux ?

MÉTIER & PRATIQUES



PAGE **22**

Histoire-géo :
trop tôt et
très rétro...

PAGE **26**

De traces en
gestes

HISTOIRE-GÉO : TROP TÔT ET TRÈS RÉTRO...

DÉCRYPTAGE



Précocité et connaissances académiques sont au cœur des nouveaux programmes d'histoire-géographie.

Dès le CP, « situer continents et océans sur un planisphère »... En début de CE1, « localiser les grandes villes à l'échelle mondiale » ou « distinguer les grandes périodes historiques, associer des figures à chaque période, les situer sur une frise chronologique »... constituent quelques-unes des instructions marquantes des nouveaux programmes d'histoire-géographie à appliquer à la rentrée 2026. Ils partagent une logique commune à ceux de maternelle et à

ceux de français et maths de cycle 2 et 3, entrés en vigueur en 2025 : anticiper des apprentissages formels à l'instar de la phonologie en PS, de l'automatisation de la lecture en CP ou de l'introduction des fractions décimales au CE1. Les programmes de 2015 insistaient au cycle 2 sur « le passage progressif d'un temps individuel autocentré à un temps physique et social décentré, et de la même façon d'un espace autocentré à un espace géographique » au sein d'un grand domaine transdisciplinaire « Questionner le monde ». En instituant histoire et géographie comme matières à part entière dès le CP, la version 2026 renonce à une construction progressive du rapport au temps et à l'espace à partir des expériences sociales et quotidiennes de l'élève. Or, la durée de ce processus est variable

selon les élèves et implique une adaptation de l'enseignement à des rythmes différents.

FIN DE CYCLE

La flexibilité au sein du cycle de trois ans, pilier des programmes 2015, se retrouve désormais entravée par l'instauration inédite de repères précis, annuels, et balisant également chaque période infra-annuelle. Recentrés sur des dates et personnages historiques et sur des références de géographie physique et politique, les contenus sont alourdis. Il faudrait ainsi couvrir pas moins de trois périodes – préhistoire, Antiquité et début du Moyen Âge – en CE2. Au final, il est à craindre que le triptyque pédagogique – anticipation, formalisation, mémorisation accrue – porte préjudice notamment aux élèves de milieux

populaires, éloignés de ces codes scolaires rigides et à qui on va demander trop, trop tôt, avec un accès limité au sens des apprentissages.

PENSÉE COMPLEXE ABANDONNÉE

Comprendre les faits et les mettre en relation sont moins prégnants dans le programme 2026. Celui-ci privilégie la mémorisation linéaire de faits chronologiques, évoquant une visée passiste (lire ci-contre) ou la maîtrise de données géographiques cloisonnées, synthétisées dans chaque thème par des « mots-clés ». L'étude des conflits mondiaux en CM2, centrée sur la France, est ainsi isolée du contexte européen et mondial et amputée de l'analyse de leurs causes. Alors qu'en 2015, l'activité de l'élève s'articulait principalement autour des compétences « construire des

repères, raisonner, s'informer, comprendre, coopérer, mutualiser... », les verbes d'action privilégiés en 2026 sont plutôt « localiser, nommer, décrire, définir, citer ». Dans le même temps, la focale sur l'activité des PE change de perspective : d'une posture de confiance en leur capacité de conception, traduite par le libre choix des thèmes et de la progression au sein du cycle, en 2026 le rôle de l'enseignant-e consiste d'abord à transmettre des connaissances, imposées par un inventaire plus directif. De quoi s'interroger sur les finalités mêmes de l'enseignement. S'agit-il de former de futurs citoyens et citoyennes à l'esprit critique aiguisé par des raisonnements conceptuels ou de diffuser une identité nationale uniforme, fondée sur un patrimoine figé dans le temps et ses frontières ? FRANCK BROCK



ELSA FILÂTRE, chercheuse en didactique de la géographie et formatrice à l'INSPE de Toulouse

QUELLE ÉVOLUTION DU PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE ?

“ Même si des thèmes subsistent, la structuration du programme de CM1/CM2 autour du concept d'habiter est abandonnée au profit d'un tableau factuel du monde, centré sur les localisations. On y livre un état du monde censé dire le réel à travers le récit du maître. Des mots de sens commun comme « ville/campagne » se substituent aux notions géographiques « rural, urbain et péri-urbain ». Traitées à l'échelle des pays riches et pauvres, avec des généralisations abusives, les réalités sociologiques locales et complexes de la malnutrition sont par exemple effacées. Cette perspective est en rupture avec les acquis

universitaires où l'espace n'est pas figé mais pris dans un processus dynamique entre acteurs sociaux et espace perçu. Car l'espace n'a de sens que dans une temporalité vécue, ce dont rendait compte le programme de 2015 avec un enfant-acteur au centre, porteur de représentations sociales. En les supprimant, la géographie est dépolitisée au profit d'une vision très franco-centrée, avec une Europe appréhendée d'un point de vue géopolitique. Il reste cependant des interstices pour concevoir des projets à partir de l'expérience vécue des élèves.

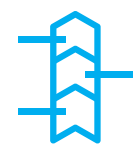
UNE ÉDUCATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE RENFORCÉE ?

Non, même si un travail spécifique est proposé sur l'eau en CM2, l'idée est de constater les inégalités d'accès mais sans visée prospective. C'est celle-ci qui invitait les élèves à concevoir leur éco-quartier ou proposait une éducation

aux choix à travers le thème « consommer ». Le lien entre géographie et éducation citoyenne à la transition écologique, central dans les textes précédents, est affaibli. Même en 6^e, l'accent est mis sur les contraintes naturelles et donne l'impression que l'humanité subit la nature, comme si l'homme n'était pas responsable mais victime. Les problématiques sont traitées à des échelles qui n'interrogent pas les acteurs sociaux. À l'école, la dimension anthropique du changement climatique est évacuée. Penser que les élèves ou les PE ne sont pas capables de l'aborder et de la comprendre est une erreur. Même en maternelle, il n'y a pas d'obstacle cognitif à construire une éducation à l'environnement. Et la polyvalence du métier est un atout à l'école pour lier sciences, EMC et histoire-géographie au sein de projets qui éduquent à la transition écologique.

PROPOS RECUEILLIS PAR F.B.

31 C'est le nombre de repères datés à mémoriser au CM1 et au CM2.



1 C'est l'unique figure féminine nommée dans les repères d'histoire en CM1 et CM2 malgré un préambule qui précise qu'« une attention particulière est portée aux femmes pour visibiliser leur place et leur rôle dans l'histoire. »



x2 L'enseignement de l'histoire au CM2 est désormais balisé par 6 thèmes contre 3, pour un nombre de périodes inchangé.



1 date = 1 thème 1789 constitue désormais un thème en soi du CM1, coupé de celui de la République et de l'Empire différé en CM2. L'étude des « origines » de la révolution disparaît au profit de l'évocation du « contexte ».



LE « ROMAN NATIONAL », UN MYTHE RÉPUBLICAIN

Décryptée par l'historien Pierre Nora, la notion de « roman national » désigne un récit linéaire, héroïque et identitaire de l'histoire d'un pays, conçu pour susciter la fierté et le sentiment d'appartenance. Sous la III^e République, il est un pilier de la politique éducative dont l'objectif est d'unifier une France encore rurale et diverse autour de figures mythifiées (Vercingétorix, Roland, Jeanne d'Arc) pour fabriquer des patriotes. L'enseignement de l'histoire sert alors de ciment à la cohésion nationale. A ce récit mémoriel, jouant du registre émotionnel, s'oppose une conception scientifique de l'histoire qui cherche à comprendre et expliquer. Elle repose sur des procédures rigoureuses : l'analyse critique des documents et des sources, le doute méthodique, la confrontation des points de vue et la prise en compte de facteurs sociaux, économiques et environnementaux. Enseigner l'histoire consiste alors à initier les élèves à cette démarche critique. Le roman national, mémoire officielle, fige le passé, en occultant les parts d'ombre (comme la colonisation) et en surreprésentant les « grands hommes ». Il ne relève pas du savoir scientifique indispensable à la formation à la citoyenneté.

COURTS

CARTABLE NUMÉRIQUE

+++++

Le réseau Canopé met gratuitement à disposition des ressources numériques spécifiques aux enseignant-es débutant-es mais aussi pour les plus confirmé-es. Un cartable numérique qui comprend des fiches mémo, des témoignages, des grands entretiens, des dossiers d'analyse sur des notions clés. Autant de ressources à télécharger jusqu'au 7 décembre prochain sur **CARTABLE.NUMERIQUE.CANOPE**

0
/
0
3
1

DES ÉLÈVES DES COMMUNES RURALES SONT EN CLASSE MULTINIVEAU contre 38% en milieu urbain (note de la DEPP de juillet 2026). Cette répartition varie selon la taille de l'école pour concerner jusqu'à 93% des élèves dans les écoles les plus petites.

“ÉCOLE ET PAUVRETÉ” : UN PODCAST /// D'ATD-QUART MONDE

À travers 4 épisodes qui s'appuient sur la recherche participative CIPES (Choisir l'inclusion pour éviter la ségrégation), ATD-Quart monde, association de lutte contre la pauvreté, donne la parole à celles et ceux qui dans l'école vivent le poids du déterminisme social au quotidien. Aux témoignages d'élèves, parfois douloureux, les podcasts proposent des pistes d'actions pour changer les regards sur ces enfants et faire évoluer l'école. À retrouver sur les plateformes d'écoute.



© Joëlle Gonthier

[LA GRANDE LESSIVE S'ÉTEND À LA PHOTO]

La prochaine Grande Lessive® aura lieu le 15 octobre et aura pour thème Photo (et) graphie. Elle invite les participant-es à travailler sur les rapports entre lumière, écriture et dessin. Cet événement artistique fait partie de la programmation officielle du Bicentenaire de la Photographie. Inscription gratuite, conseils et outils sont disponibles sur **LAGRANDELESSIVE.NET**

UN LABEL ●● POUR L'ÉDUCATION ●● ARTISTIQUE ET CULTURELLE ●●

Le label 100% EAC (Éducation artistique et culturelle) vise à démocratiser l'accès à la culture auprès de la jeunesse en coordonnant l'action des partenaires locaux. Les territoires labellisés qui l'ont obtenu agissent pour le développement des connaissances culturelles, de l'esprit critique, de la pratique artistique des élèves par la rencontre avec les œuvres et les artistes. Pour une nouvelle labellisation, l'initiative est à impulser auprès des collectivités qui doivent déposer un dossier avant le 2 octobre prochain.

SOLIDARITÉ LAÏQUE : CAP SUR LE SÉNÉGAL :))

La nouvelle édition « Rentrée solidaire » de Solidarité Laïque soutient cette année des actions au sein d'écoles primaires et de structures périscolaires au Sénégal : mobilier neuf, espaces d'expression pour les enfants, couverture maladie, rénovation d'écoles, etc... Dans ce cadre, Solidarité Laïque propose aux enseignant-es un mode d'emploi et des outils pour récolter du matériel scolaire ainsi que des supports pédagogiques. Pour sensibiliser les élèves, un kit « Rentrée solidaire 2025-26 », des webtoons, des vidéos et des fiches thématiques sont à retrouver sur **RENTREESOLIDAIRE.ORG**



NATHALIE AUGER, professeure des universités en sciences du langage à l'université Montpellier Paul-Valéry.*

1. QUELLE PLACE TIENT LE LANGAGE ORAL DANS L'ACCUEIL D'UN ÉLÈVE ALLOPHONE ?

Elle est primordiale. On rentre toujours dans une nouvelle langue par l'oral. Accueillir l'élève, se présenter, faire découvrir les lieux et le fonctionnement de l'école est un premier support pour l'oral. L'élève comprend d'abord ce qu'on lui dit, puis se lance grâce aux nombreuses interactions en classe. Vérifier la compréhension en demandant de faire plutôt que dire ce que l'on a compris évite la surcharge cognitive et met l'élève en réussite.

2. LE LIRE-ÉCRIRE, UN SUPPORT D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ?

Il n'est pas nécessaire d'attendre que l'oral soit maîtrisé pour entrer dans l'écrit. Les compétences orales et écrites se construisent conjointement. Faire des ponts entre les langues, réfléchir sur l'écriture de certains sons, se demander s'ils existent dans l'autre langue permet un travail très riche au niveau phonologique. Fabriquer un mur sonore interactif permet de garder une trace auditive des phonèmes travaillés. Quand on travaille un point de grammaire, il ne faut

pas hésiter à observer et à comparer les langues, par exemple se demander quelle est la marque du pluriel, un "s", autre chose ou rien. En revanche, il faut avoir en tête que dans notre culture éducative, l'apprentissage du lire-écrire est sous pression : on attend de tous les élèves qu'ils sachent lire dès le CP alors qu'ils n'apprennent pas tous au même rythme. Pour les élèves allophones notamment, il faut savoir prendre le temps, travailler l'encodage-décodage en s'appuyant sur des situations vues préalablement à l'oral et qui font sens : consignes, matériel scolaire ou situations vécues en classe.

3. QUELLE COLLABORATION AVEC LES PARENTS ?

Ils doivent d'abord être accueillis. Il est important de rendre lisible le système éducatif français : l'emploi du temps de la journée, de la semaine... Des vidéos et supports dans diverses langues ou des médiateurs permettent de faire du lien. Faire un inventaire des langues parlées par l'ensemble des personnels de l'école offre aussi parfois des points d'appui insoupçonnés. Les parents peuvent être associés à des moments de la classe, en aidant à la construction d'un mur sonore interactif, en venant lire ou conter des histoires ou même en participant à la fabrication d'un audio guide plurilingues pour accompagner d'autres parents et enfants lors de la visite de l'école ou lors de sorties. PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BORDACHAR *Co autrice de « Accueillir les élèves nouvellement arrivés, Faire réussir les élèves allophones à l'école. » Éd. Esf



La 25^e édition de l'Université d'automne de la FSU-SNUipp se tiendra à Port-Leucate du 16 au 18 octobre 2026. Au programme : partage d'expériences, échanges et débats autour de nombreuses thématiques telles que les violences faites aux enfants, la lecture documentaire en maternelle, les inégalités ethnoraciales, le théâtre, la résolution de problèmes, les pratiques égalitaires, le rapport à la nature... Inscriptions le mercredi 16 septembre à partir de 14h sur **SNUIPP.FR**

© Hidaigo/NAJA



DE TRACES EN GESTES

Pour les MS-GS de Saint-Perdon (Landes), les activités graphiques se déclinent entre explorations de motifs et affinement des gestes.

Léonie, Margot, Marley et Noa s'installent à une table au fond de la classe. Au mur, des affiches réalisées par l'enseignante Muriel Labatsuzan ou par ses élèves de moyenne et grande

section de l'école landaise de Saint-Perdon. Sur l'une, une mosaïque de dessins colorés représente des zigzags, des boucles, des croix, des spirales... tracées par des mains d'enfants. Sur une autre, un tableau à plusieurs entrées catégorise les lignes ouvertes ou fermées, courbes ou brisées, combinées avec leur positionnement : verticales, horizontales, obliques, sécantes, parallèles, rayonnantes... L'identité de cet espace de travail est claire : ici nous faisons du graphisme ! Un premier temps court vise à une

dextérité digitale grâce à des marionnettes à doigts qui jouent à se déplacer comme une araignée ou à dissocier chaque doigt. Cet exercice complète d'autres activités hebdomadaires de motricité fine telles que des comptines mimées, la manipulation de pâte à modeler ou la réalisation de colliers de perles. « Il faut aussi délier l'ensemble du corps, c'est une continuité. Avec la préhension de ballons ou de balles par exemple » précise l'enseignante. Les élèves de ce groupe restreint de MS sont ensuite amenés à reproduire un graphisme pré-tracé dans des bandes pastel colorées à l'encre qu'ils ont eux-mêmes peintes la veille. Une activité de maîtrise du geste dans un espace délimité assez classique en dernière période de MS. Mais Muriel n'utilise pas de fiches toutes prêtes susceptibles d'entraîner une confusion avec l'écriture. « Je tiens à une visée esthétique et personnelle. Nous partons de motifs graphiques observés ou imaginés précédemment » détaille-t-elle notant la nécessité de s'entraîner régulièrement pour développer les habiletés. « J'aime lorsque nous feuilletons ensemble les travaux pour contempler les progrès en fin d'année. »

DONNER LE TEMPS

L'enseignante rappelle que l'on n'est pas pressé. Elle encourage Noa à être plus précis et à s'assurer que son trait touche bien les deux extrémités de la bande de couleur, en haut et en bas. « Je ne suis pas très patient » avoue-t-il. Muriel ajoute alors des petits traits à chaque extrémité, des repères pour accompagner la visualisation de la trajectoire et le double contrôle du geste : le départ et l'arrivée. Elle fait avec lui le premier motif de la ligne, en prenant sa main et verbalisant le mouvement de la main. Margot commente son tracé : « Oh mince, je n'ai pas fait le rond jusqu'en haut, la ligne déborde du cercle ». « On n'y pense pas souvent mais le graphisme c'est d'abord une histoire de perception » indique l'enseignante. C'est pourquoi, en début d'année, la progression commence par une récolte-photo de formes et de motifs dans toute l'école (un recueil complété ultérieurement par d'autres photos et œuvres d'artistes, un jeu de memory « maison »). Les lignes directrices sont repérées, décrites puis reproduites. D'abord avec des objets : chenilles,

papiers, pâtes à modeler, filaments de cire... Puis viennent les tracés sur grand format « pour faire percevoir le déplacement du bras et travailler sur l'amplitude ». Ils s'accompagnent des premières indications pour aider à la représentation dans l'espace, aux mouvements fluides et aux trajectoires, dans un équilibre entre explorations libres et régulations.

RECHERCHER ET ANALYSER

Sur la table centrale, en autonomie, des élèves de GS font des allers-retours vers une table annexe : ils ont pour mission de réaliser un répertoire graphique pour la classe des correspondant-es. Munis d'un « viseur », petit cadre ajouré en carton, ils isolent une partie d'une œuvre proposée en format A4. Photos de tissus africains, peintures aborigènes, tableaux de Paul Klee ou de Joan Miro... pour l'enseignante l'entrée artistique et décorative est un incontournable. Au feutre fin sur un carré de papier, les élèves transposent l'élément sélectionné sous forme de graphisme. Puis ils repartent chercher une nouvelle planche. Hugo, déterminé,

repère celles qu'il préfère : « on a déjà travaillé dessus, je prends les plus belles ! » se réjouit-il. « Moi, je choisis un extrait que personne n'a encore reproduit » justifie Anna en « zieutant » sur les productions de ses camarades. Concentrés, les élèves auront chacun réalisé une douzaine de modèles. Un troisième groupe est alors chargé de les « ranger ». « Celui-ci a des lignes qui se croisent, je le mets avec les quadrillages » propose Clémence. « Celui-là, c'est plus compliqué car il a à la fois des points et des vagues... » interroge Gaby. Les carrés sont placés,

déplacés au fil des comparaisons et argumentations. Les recoupements s'affinent avec les précisions lexicales de l'enseignante. « On observe, on verbalise, on catégorise, on tâtonne, on s'exerce... dans un contexte ludique ou artistique » résume-t-elle. Les voiles en papier d'un bateau qui trônent dans le couloir ont ainsi été minutieusement décorées, témoignant de la maîtrise des tracés et de la variété des motifs. Et du plaisir d'être exposé. MATHILDE BLANCHARD



MARIE-THÉRÈSE ZERBATO POUDOU, docteure en sciences de l'éducation, autrice de « construire le geste graphique », Éd. Retz

COMMENT DÉFINIR LE GRAPHISME ?

Il existe plusieurs niveaux de graphisme : le graphisme usuel permettant la découverte et la reproduction de lignes et formes, avec une démarche basée sur l'observation et la description. Le graphisme de réinvestissement à visée décorative en lien avec les arts visuels. Enfin

le graphisme d'écriture, plutôt en GS : je décris la lettre, je cherche les formes qui y ressemblent avant de m'entraîner. Le langage doit soutenir ce processus de transfert qui n'a rien d'une évidence. Au-delà de l'étude des formes, le graphisme permet d'éprouver les mouvements qui les génèrent.

QUELLES DÉMARCHES ENVISAGER ?

Éviter de mettre trop tôt les enfants sur des formes calibrées et redonner une place au dessin dans sa visée créative. Mettre les griffonnages libres à l'honneur en les contenant petit à petit

dans des espaces limités, par exemple dans un carré, ou d'un point à un autre. Cela exerce le freinage et l'accélération, gestes fondamentaux pour l'écriture par la suite. Travailler l'analyse et la description des lignes et formes, solliciter les comparaisons et se centrer sur le mouvement de la main qui les trace. La discrimination visuelle appuyée par le langage soutient l'activité motrice et offre un saut cognitif par la construction de concepts : finalement c'est quoi une ligne verticale ? PROPOS RECUEILLIS PAR M.B.

« APPRENDRE... le geste d'écriture ». Les programmes 2025 intègrent le graphisme dans le « paragraphe » tout en appelant à différencier les activités d'entraînement du geste moteur à celles du geste d'écriture.



« S'EXERCER... au graphisme artistique ». Les programmes de 2026 invitent aussi à explorer, repérer, découvrir, reproduire, transformer, créer...



2 DOMAINES L'activité graphique, dans les programmes de 2025 et 2026, se retrouve à la fois dans la partie « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » et « Passer de l'oral à l'écrit, se préparer à apprendre à écrire ».



2002 C'est la première fois que le graphisme est cité en tant que tel dans des programmes de maternelle.



DU GRIBOILLAGE AU TRACÉ

Selon les travaux de la psychologue Liliane Lurçat, l'activité graphique chez le jeune enfant évolue. Au commencement le plaisir du geste domine avec des mouvements impulsifs, une difficulté à arrêter un « gribouillage ». Progressivement, à partir de 4 ans, l'enfant prend conscience des formes produites. Peu à peu, il contrôle son tracé qu'il peut freiner, fractionner, organiser, enrichir, avec une meilleure tenue de l'outil. Enfin, vers 5-6 ans, le geste devient plus précis et se miniaturise, les formes se combinent et se complexifient. Ne pas brûler les étapes apparaît alors essentiel pour respecter ce développement de l'enfant.

SOLLICITATIONS MOTRICES

Les enfants auraient plus de mal à utiliser les ciseaux ou les crayons, à manipuler leur fermeture éclair ou à nouer leurs lacets, selon une enquête de l'organe de presse étasunien Education Week de 2025. En cause, le temps passé devant les écrans et des expériences de vie différentes, renforcés par les années Covid : moins de dessins, puzzles, constructions, jeux en extérieur... Des activités qui favorisent la motricité comme la concentration.

QUESTIONS&RÉPONSES

Q: JE SUIS PE ET JE SOUHAITE FAIRE GRÈVE. DOIS-JE INFORMER MON IEN ?

R: Oui, l'ensemble des PE qui seraient devant élèves dans les écoles le jour de la grève, doivent remplir une déclaration d'intention de faire grève et la transmettre à l'IEN au moins 48 heures avant le jour de grève. Ce délai doit comprendre au moins un jour ouvré, c'est-à-dire un jour travaillé. La déclaration d'intention peut être transmise à l'IEN par mail depuis l'adresse professionnelle. Elle n'engage pas les personnels à faire grève mais ouvre simplement le droit de la faire.

Q: RÉUNION DE RENTRÉE, QUELLES OBLIGATIONS ?

R: Le Conseil des maîtres et maîtresses doit organiser au moins deux rencontres par classe, entre les parents et les PE, durant l'année scolaire. Elles peuvent être collectives ou individuelles. Il est préconisé de choisir des horaires qui permettent la participation du plus grand nombre. Si aucun calendrier n'est arrêté officiellement, dans la pratique, une première réunion a lieu rapidement à la rentrée. Elle a pour but de prendre contact avec les parents et de leur présenter l'organisation de la classe et de l'école.

Q: JE N'AI PAS ÉTÉ PROMUE AU GRADE DE LA HORS CLASSE. QUE PUIS-JE FAIRE ?

R: Dans les deux mois suivant la publication des promotions sur le tableau d'avancement, il est possible de faire un recours gracieux auprès du ou de la Dasen. Un courrier doit lui être adressé, sous couvert de l'IEN. En cas de rejet explicite de ce recours, ou en l'absence de réponse dans les deux mois, il est possible de former un recours contentieux auprès du tribunal administratif.

Le fond du recours se fait sur le non-respect des règles établies dans les lignes directrices de gestion lors de l'établissement du tableau d'avancement. Il s'agira alors de démontrer, par exemple, que le barème retenu est erroné ou que le classement au barème n'a pas été respecté. La même procédure peut être utilisée dans le cadre des promotions au grade de la classe exceptionnelle.

Décryptage

ORS, JOURNÉE DE PRÉRENTRÉE, JOURNÉE DE « SOLIDARITÉ », JOURNÉE « ACADÉMIQUE »

Les PE devant élèves ont un service composé des Obligations réglementaires de services (ORS).

	Service	100%	75%	50%
ORS	Enseignement hebdomadaire devant élèves	24h	18h	12h
	Travaux en équipes pédagogiques, relations avec les parents, projets personnalisés...	48h	36h	24h
	Conseil d'école	6h	4h30	3h
	APC	36h	27h	18h
	Formation continue et animation pédagogique	18h	13h30	9h

NB : Quel que soit le temps de service (100%, 80%, 75% ou 50%), le droit à réunion d'information syndicale reste identique à 3 demi-journées dont l'une peut être prise sur un temps élève. A noter, certaines fonctions (PEMF, ULIS, conseillères et conseillers pédagogiques, PE en milieu pénitentiaire, PE en SEGPA, ...) ont des ORS qui dérogent au cadre général.

À CES ORS S'AJOUTENT :

- la journée de prérentrée, fixée par le calendrier scolaire ;
- la journée de « solidarité », fractionnable en 2 demi-journées, fixée par l'IEN après consultation du conseil des maîtres et maîtresses, et consacrée à un travail en lien avec le projet d'école ;
- la journée « académique » 2 demi-journées de classe, ou horaires équivalents, fixées par l'autorité académique, consacrées à la réflexion en équipe et/ou à la formation.

SE SYNDIQUER 2026-2027



Parce qu'on ne devrait jamais être seules dans nos métiers.

Rejoignez l'équipe de l'école publique !

LIVRES

Pour bien commencer l'année

Des albums pour rentrer en douceur, partager quelques pages dès les premiers jours afin de se créer tout de suite, ensemble, des souvenirs littéraires !

C'est parti, pour une nouvelle année et LA question des parents dès le premier soir : « Qu'est-ce que tu as fait à l'école aujourd'hui ? ». « Rien », diront les enfants ! Mais dans **Ma journée d'école**, la petite lapine raconte tout à ses parents, comme à la télé : « *Voici votre bulletin de nouvelles sur ma journée d'école* ». Le petit frère se prête au jeu en théâtralisant les anecdotes,

que ce soit la gastro du copain, les disputes, les mouchages de nez ou le coup de ballon sur la tête... Délicieuses et drôles : ne ratez pas les infos lapin. **Lulu jour après jour**, c'est, à la manière d'une petite BD réjouissante, le quotidien des enfants. Se réveiller de mauvaise humeur et réussir à rire des bêtises au petit-déjeuner, vouloir choisir et toujours hésiter, mettre le bazar dans sa chambre alors qu'on doit ranger, dessiner, jouer avec les copains et copines... Entre joie, peine, espoir, déception, imagination, créativité et fous rires : ça fait du bien de suivre Lulu ! Pour l'enfant de **Je n'aurai plus peur**, la vie n'a pas été facile : dans le dialogue avec sa maman tout au long du livre, au bord du lit, il pense à sa vie d'avant, avant la guerre et l'exil. Quelque chose s'est passé à l'école, mais il n'arrive pas encore à en parler. En revanche, il

s'interroge sur le courage, la peur, leur avenir. La maman écoute, rassure, sans le bousculer, et peu à peu il fait face à sa peur et décide d'agir « *je vais te dire ce qui s'est passé à l'école. Et demain je vais parler à la directrice de l'école* ». Magnifique de retenue dans le choix des mots, de douceur dans les illustrations même lorsqu'elles évoquent la violence. **Je suis capable** : « *il y a des jours où tout va bien. Je me sens capable de faire plein de choses !* ». Mais parfois, « *je me sens nulle* » : arriver dans un nouvel endroit, faire quelque chose de difficile, parler devant tout le monde, ne pas savoir quoi dire quand on se fait disputer, quand d'autres se moquent... Chaque situation trouve une solution cependant : penser ou regarder quelqu'un qu'on aime bien, s'entraîner, se dire que si les autres y arrivent, on peut aussi... Comme un guide de la confiance en soi, avec des clés pour s'accepter et comprendre : parce que les enfants ont le droit de douter, et ont besoin qu'on croie en eux. **Un an ailleurs**, c'est l'aventure de l'auteur avec sa famille durant une année dans une petite ville des États-Unis, dans laquelle il nous entraîne. Magicien de la narration à hauteur d'enfants, de l'architecture, des couleurs des saisons et des détails subtils, il partage son arrivée, ses premières découvertes, le bus scolaire, la nature, les habitudes et le voisinage mais aussi les expéditions et voyages à travers ce vaste pays.

“NE RATEZ PAS LES INFOS LAPIN !”



- **MA JOURNÉE D'ÉCOLE**, de Sylvain Bouton, Éd. Les 400 coups, à partir de 3 ans
- **LULU JOUR APRÈS JOUR**, de Nathalie Choux, Éd. Actes Sud Jeunesse, à partir de 3 ans
- **JE N'AURAI PLUS PEUR**, de Jean-François Sénéchal, ill. Simone Rea, Éd. La Partie, à partir de 5 ans
- **JE SUIS CAPABLE**, de Deborah D'Hostingue, ill. Reza Dalvand, Éd. Les Arènes, à partir de 5 ans
- **UN AN AILLEURS**, de Max Ducos, Éd. Sarbacane, à partir de 6 ans

Cet encart d'information est mis à disposition gratuitement au titre de l'article L.541-10-18 du code de l'environnement. Cet encart est élaboré par CITEO.

MILO ENBOUTEILLE

MAX DE GENS

PAS MA BOUTEILLE À LA MER

ON NE LÂCHE RIEN !

Ramasser ses déchets : un rôle que chacun peut jouer.

SEULS LES EMBALLAGES ET PAPIERS VONT DANS LES BACS DE TRI

Censure, le RN ne se cache plus

La multiplication des déprogrammations de spectacles dans les communes RN donne à voir la menace que l'extrême droite au pouvoir représente pour la culture et la démocratie.

Jouée plus de 700 fois à Paris, 90 dates prévues en région affichant toutes complet, la déprogrammation à Castres de Passeport la pièce de théâtre d'Alexis Michalik, par le maire Rassemblement national (RN) nouvellement élu, a de quoi interpeller tant cet acte s'assimile à une censure idéologique. Fable optimiste sur le parcours d'un réfugié érythréen devenu amnésique après avoir été violenté dans la jungle de Calais, la pièce retrace le long et difficile parcours des réfugié-es pour obtenir un titre de séjour. C'est « une histoire humaine qui s'adresse à tous », affirme Alexis Michalik, « le public peut aimer ou ne pas aimer une pièce mais il a le droit de choi-

sir ». Le maire RN de Castres estime que la pièce constitue la « promotion des claudes ». À celles et ceux qui l'accusent de censure, il répond que la programmation culturelle relève d'une responsabilité des élu-es et qu'aucun accord contractuel n'avait été signé par la précédente municipalité. À Orange dans le Vaucluse, c'est le concert en hommage au chanteur du groupe Queen et icône gay, Freddy Mercury, qui est annulé par le maire RN prétextant des questions financières alors que la mairie est en excédent budgétaire. À Vauvert dans le Gard, c'est tout un festival de jazz qui est déprogrammé.

ATTEINTE À LA DÉMOCRATIE

Des annulations en cascades qui révèlent une vision dangereuse de la culture. Le RN met l'accent, dans son programme, sur le patrimoine, l'identité culturelle

française, la langue française et la francophonie. Si Jordan Bardella déclarait sur Cnews en février 2025 : « Je me bats [...] pour défendre la liberté d'expression en France et en Europe, contre l'existence d'une pensée officielle », la réalité est tout autre. Il est vrai qu'il s'agissait alors de défendre la suppression de la chaîne C8 de Bolloré, pointée par l'Arcom pour ses infractions répétées et non pas des spectacles mettant en avant la diversité. Le premier syndicat des entreprises du spectacle vivant, Syndéac, alerte : « la multiplication des annulations et déprogrammations de spectacles doit collectivement nous interpeller ». Le syndicat rappelle que si les élu-es ont toute légitimité à contester une œuvre, « en revanche, qu'ils empêchent sa création ou sa diffusion, sur la base de critères politiques qui leur sont propres, est inacceptable ». La ministre de la Culture a, de son côté, condamné la décision du maire de Castres et l'a jugée contraire à la loi de 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine. La vigilance est donc de mise pour ne pas faire de la culture un outil de sélection idéologique. Porter atteinte à la culture c'est porter atteinte à la démocratie.

NELLY RIZZO



© Alejandro Guerrero

Europe : un pacte anti-migrant-es

Après dix ans de négociation, le Pacte européen sur l'asile et la migration entre officiellement en application. Cet ensemble de mesures législatives et opérationnelles opère un durcissement sans précédent de la politique migratoire de l'Union européenne.

En pratique, il généralise l'enregistrement (empreintes digitales, photo, documents d'identité) des arrivants et arrivantes aux frontières dans une base de données unique. La majorité d'entre elles et eux seront ensuite orientés vers une « procédure d'asile accélérée » de douze semaines maximum, en particulier pour les personnes venues de pays dont le taux de reconnaissance du droit d'asile est inférieur à 20%. Ces dernières devront rester à la disposition des autorités au sein de centres de retour. Après examen de leur demande, elles seront soit autorisées à rester, soit renvoyées vers leur pays d'origine ou vers un pays par lequel elles ont transité. Une dernière option

très contestée (notamment par la France et refusée par l'Espagne) autorise leur renvoi dans des centres hors UE, les « hubs de retour » avant leur expulsion. Par ailleurs, les états exposés à une forte pression migratoire (Italie, Espagne, Grèce et Chypre) pourront relocaliser jusqu'à 30 000 personnes par an dans d'autres États membres ou compter sur leur aide financière. La mise en œuvre de ce pacte se heurte à une impréparation juridique et/ou opérationnelle des 27 pays signataires, les exposant à de multiples contentieux. La récente résurgence d'un petit « guide du retour » édité par Frontex* et destiné aux enfants en voie d'expulsion vantant une expérience « excitante » ajoute une touche de cynisme à une politique européenne qui fait prévaloir la protection de ses frontières sur celle des personnes exilées.

DELPHINE RACT

*Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes

Les pesticides font la loi agricole

Durant l'été, le parlement a adopté la loi d'urgence agricole qui prévoit des mesures sur la gestion de l'eau et de l'élevage, une protection des exploitations, une interdiction de proposer, sauf en l'absence d'offre suffisante, des produits non européens dans les cantines scolaires et restaurations collectives publiques mais aussi l'utilisation de certains pesticides. La volonté de déroger à l'interdiction de l'emploi de certains néonicotinoïdes avait entraîné en 2025 un rejet massif avec une pétition citoyenne signée par plus de deux millions de personnes. Le Conseil constitutionnel qui avait retoqué l'utilisation de ces pesticides l'an dernier a validé les articles en question arguant du côté temporaire des déroga-

tions et d'un encadrement suffisant notamment avec le contrôle par l'Agence nationale de sécurité sanitaire. Côté syndicats agricoles, si la FNSEA considère que cette loi apporte des solutions concrètes notamment par la simplification des démarches administratives, la protection des troupeaux ou l'accès à la ressource en eau, la confédération paysanne dénonce au contraire l'accaparement de

l'eau par une minorité et l'abandon des objectifs de la transition écologique au profit d'un modèle d'agriculture intensive. Elle fustige « la santé des paysan-nes et des citoyen-nes, le maintien de la qualité des sols et de l'eau ne valent donc rien ».

CLAIRE BORDACHAR



DIANE FOGELMAN, chargée de plaidoyer Migrations Amnesty International France

1. PEUT-ON ENCORE PARLER DU DROIT D'ASILE EN EUROPE ?

Non, on observe une érosion de ce droit fondamental. Le Pacte européen crée une « Europe forteresse ». Il restreint l'accès à la demande d'asile via des procédures accélérées et de filtrage des personnes aux frontières extérieures, où le risque de détention généralisée est à craindre. De plus, la création d'une fiction juridique de « non-entrée » sur le territoire européen prive les exilés du droit protecteur qui s'exerce dans l'État membre.

2. QUEL EST L'IMPACT DU RÈGLEMENT RETOUR SUR LES EXPULSIONS ?

Il accélère et facilite l'expulsion de toute personne en situation irrégulière. Il ouvre la voie à des accords avec des pays éloignés de l'UE pour créer des mégacentres de rétention délocalisés, au détriment des droits humains. Contrairement aux mesures du Pacte qui, majoritairement, s'imposent aux États membres, ce règlement laisse une certaine latitude politique aux États libres de refuser ces centres ou de modeler la forme de leurs accords bilatéraux. Or, certains d'entre eux considèrent déjà que ces mesures ne sont pas suffisamment restrictives. PROPOS RECUEILLIS PAR D.R.

“Comprendre la société diverse et plurielle d'aujourd'hui”

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA MISSION DU MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ?

CONSTANCE RIVIÈRE : Le palais de la Porte Dorée est un chef-d'œuvre de l'art déco mais aussi un monument construit pour la propagande coloniale, il y a bien-tôt un siècle. Être dans cet espace permet d'aborder assez directement la construction du regard européen avec des préjugés et des stéréotypes qui sont en partie issus de l'histoire coloniale de notre pays. Comprendre d'où cela vient permet de déconstruire et de lutter contre. L'objectif du musée est de rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessible l'histoire de l'immigration comme une part constitutive de l'histoire de France. Relier en permanence l'histoire au présent pour comprendre la société diverse et plurielle d'aujourd'hui. C'est aussi comprendre les grands enjeux de migration, de circulation, de rapport au reste du monde. Avoir un autre regard aux travers aussi de témoignages individuels de personnes racontant leur histoire ou celle de leurs parents qui ont migré et des œuvres d'art contemporain ou plus ancien. Un apprentissage de l'esprit critique, du questionnement, de la remise en question de récits qui peuvent parfois apparaître un peu monolithiques.

EN QUOI CETTE MISSION EST PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ ?

C.R. : Connaître son histoire est absolument nécessaire pour non seulement comprendre le présent mais aussi préparer l'avenir. Dans un moment où il y a une polarisation assez violente de la vie publique, une résurgence régulière de discours nauséabonds sur l'immigration qui visent à en faire le problème numéro un de la société française, du racisme, de l'antisémitisme, etc... ce musée rassemble. Il aide à comprendre, à lutter

contre la polarisation qui a pour effet d'enfermer dans des bulles, dans des communautés et de rendre le dialogue difficile entre celles et ceux qui n'appartiennent pas aux mêmes cercles ou qui ne partagent pas les mêmes opinions. Souvent, on rejette ce que l'on ne connaît pas. En étant un lieu de reconnaissance et de connaissance de la diversité, on apporte des clés pour regarder l'autre, apprendre à le connaître, ne plus projeter sur lui des préjugés, ne plus le craindre, voire le détester.

LE MUSÉE DE LA PORTE DORÉE FAIT PARTIE DU RÉSEAU DES MUSÉES ENGAGÉS, EN QUOI CONSISTE CE RÉSEAU ?

C.R. : Le réseau des musées engagés a été créé en 2023 – juste après le plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'antiziganisme – afin de permettre à tous les élèves de France de participer à une visite dans un lieu de mémoire ou d'histoire. Les musées ne sont pas des lieux hors du monde où l'on échappe à son questionnement pour quelques heures mais bien des lieux ancrés dans la société et donc soucieux à travers leurs expositions, leurs programmations, les débats qui les accompagnent de pouvoir apporter un éclairage sur les grandes questions contemporaines, participer à la formation citoyenne du pays et défendre des valeurs qui sont celles de la démocratie et de la République. 60 musées sur l'ensemble du territoire métropolitain et ul-



BIO
Constance Rivière est directrice générale du Palais de la Porte Dorée depuis 2022 et également conseillère d'État, impliquée dans diverses initiatives du champ de la culture et du champ social. De 2017 à 2022, elle a été secrétaire générale du Défenseur des droits.

“Rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessible l'histoire de l'immigration”

tramarin s'engagent à apporter aux enseignants des outils pédagogiques, des clés, pour préparer la visite et faire en sorte qu'elle soit un véritable moment de compréhension et d'échanges autour de la lutte contre les différentes formes de haine qui abîme le pays.

QUELLE PLACE A LE JEUNE PUBLIC DANS CE LIEU CULTUREL ?

C.R. : Ce musée est sous la tutelle, entre autres, du ministère de l'Éducation nationale, ce qui nous pose une exigence particulière en termes d'accueil des scolaires, de travail avec les académies et les enseignants. Le jeune public y tient une place essentielle et nous essayons de faire en sorte que les élèves soient acteurs de la visite, même pour les plus petits. Des jeux, des tests, des objets du quotidien ra-

content cette histoire de migration et servent de support pour entrer dans le musée. L'aquarium est aussi un lieu extrêmement important, pas seulement

parce que les poissons sont fascinants pour les enfants, mais parce que dans le monde contemporain, la question de l'éveil à la conscience écologique, de la biodiversité, de la préservation de l'environnement, de la compréhension de ce qui se cache dans les cours d'eau douce, les rivières, les lacs, les mers, les océans sont fondamentales si l'on veut essayer de conserver un monde qui soit habitable dans les prochaines décennies.

PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO



On y va à pied, à cheval, en skis, en bateau... Un bel album qui nous embarque en Argentine, en Inde, au Kenya, dans l'Arctique...! Pour parler de la **diversité de l'humanité et du droit à l'école**. Les enfants adorent.

Dès 7 ans et pour tous,
48 pages, 18,50 €



Les **histoires sont partout**, depuis toujours ! Et en voici une nouvelle qui nous raconte comment elles émergent. Du grand-père conteur au barde de l'Antiquité, l'album remonte jusqu'à la découverte du feu ! Un album malin, excellente introduction à une activité lecture...

Dès 5 ans, 40 pages, 17 €



Des visages multicolores, des images du **monde** qui se répondent...
22 pages, tout carton, 9,50 €



Ici, c'est sur toutes les formes d'**habitat**. Étonnants ces TIP TAP !
22 pages, tout carton, 9,50 €



Une nouveauté, sur la **nourriture** des quatre coins de la planète.
22 pages, tout carton, 9,50 €



Et le 8^e TIP TAP voyage au cœur des cultures en **fête**...
22 pages, tout carton, 9,50 €

NOUS FAISONS TOUT NOTRE POSSIBLE.
Vous, avec vos élèves, vos budgets décourageants, vos formations bancales.
Nous, avec de graves difficultés économiques...
Tout pour partager bonheurs de découvrir, plaisirs artistiques et valeurs humanistes.

RÉSISTONS ENSEMBLE !



40 poèmes pour **rafraîchir la devise**, grandir ensemble, livres et en poésie !
Dès 7 ans et pour tous, 40 pages, 19 €

ET LES TIP TAP POUR LES MATERNELLES !



La **liberté du monde animal** s'affranchissant de toute frontière dans ses migrations est ici racontée avec des informations scientifiques éclairantes. Pour réfléchir aussi à la relativité du mot *frontière*...

Dès 8 ans et pour tous,
72 pages, 24 €



Les deux loups, de la violence et de la bienveillance, s'opposent. Un **conte cherokee puissant** qui aide à penser un monde en paix. Essentiel.

Dès 6 ans, 48 pages, 18 €

Pour accéder à notre catalogue en ligne ou le commander sur www.ruedumonde.fr :



Dans toutes les bonnes librairies, en ville ou en ligne

editions_ruedumonde



editionsruedumonde



RUE DU MONDE

Enseigner aujourd'hui demande du courage. Et de l'assurance.

MAIF, assureur N°1 des enseignants*

Transmettre un savoir est une mission immense, encore plus dans une époque en crise. En tant qu'assureur historique des enseignants, nous vous accompagnons dans votre engagement en mettant à votre service des aides professionnelles, des outils pour la classe et bien sûr, des assurances dédiées.



assureur militant